

## COMMUNE DE CAPPELLE-EN-PÉVÈLE

## **SÉANCE DU 13 FÉVRIER 2024 CONVOCATION DU 9 FÉVRIER 2024**

Le 13 février 2024, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle du conseil en mairie de Cappelle-en-Pévèle.

> Présidence de Monsieur Bernard CHOCRAUX, Maire. Nombre de Conseillers: 19

## PRÉSENTS:

M. CHOCRAUX, Mme THELLIER-CUVELIER, M CHACORNAC, M. BAERT, Mme GELEZ, M. ROCHE, M. LAGANGA, Mme BROUTIN, Mme CARON, Mme DA SILVA MARTINS, Mme PERAL, M. BOUVRY, M. OLIVE, M. GOHIER, Mme DELATRE, Mme DELTOUR (arrivée à 18h41 – pendant la présentation d'Explicité), M. HENRIQUET

## **PROCURATIONS:**

M. DESPREZ à M. CHOCRAUX Mme SINIARSKI à Mme GELEZ

Secrétaire de séance : M. HENRIQUET

**DÉLIBÉRATION** N°14/2024

[FINANCES] Subvention complémentaire à la subvention de la Communauté de Communes Pévèle Carembault pour l'aide à l'acquisition d'un vélo électrique.

Vu la délibération CC\_2023\_276 de la Pévèle Carembault en date du 18/12/2023.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la Communauté de Communes Pévèle Carembault renouvelle pour l'année 2024 son opération d'aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique (200€) ou kit électrique d'assitance pour les vélos (50% du coût d'aquisition plafoné à 200€). Dans le cadre de la politique communale en faveur de l'environnement et notamment des modes de déplacements alternatifs à la voiture, Monsieur le Maire propose de compléter l'aide de la CCPC par une participation communale à l'identique de celle de la Pévèle Carembault soit un maximum de 200 euros aux 10 premières demandes sur la commune.

Envoyé en préfecture le 16/02/2024

Reçu en préfecture le 16/02/2024

Publié le 16/02/2024

ID: 059-215901299-20240213-13022024\_D14BP-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve avec 18 voix pour (1 abstention - M. CHACORNAC) la subvention complémentaire à la subvention de la Communauté de Communes Pévèle Carembault pour l'aide à l'acquisition d'un vélo électrique.

> Les jours, mois et an susdits, Pour extrait conforme

> > Le Maire, **Bernard CHOCRAUX**

DATE DE PUBLICATION : 1 6 FEV. 2024

DATE DE TRANSMISSION AU PRÉFET : 1 6 FEV.